Une proportion appréciable des ressources en matière de recherche est consacrée aux travaux favorisant l'élaboration de la politique et la réglementation. Une étude intensive de la propagation électromagnétique dans la région des Grands Lacs a été entreprise pour obtenir les informations techniques nécessaires à l'élaboration de la politique requise et à la planification des services de radiodiffusion. Des recherches considérables ont également été effectuées pour mettre sur pied un système automatisé de gestion du spectre.

Les systèmes radio mobiles desservant les usagers terrestres, aériens ou maritimes fonctionnent sur des fréquences attribuées par le MDC aux termes de la Loi sur la radio. Le ministère a plusieurs projets en cours, allant de la planification d'un satellite appelé à desservir les usagers aériens et maritimes ainsi que quelques utilisateurs terrestres

mobiles à l'élaboration de systèmes numériques de radio mobiles.

Le Canada est considéré comme ayant l'un des meilleurs réseaux de télécommunications au monde. Cela ne se vérifie toutefois que pour les grandes villes. De nombreuses régions rurales doivent se contenter de services relativement limités, et le ministère a lancé en 1976 un programme rural visant à trouver des moyens de les améliorer. Dès le début de janvier 1980, il avait dépensé quelque \$2 millions pour des activités destinées à favoriser la conception de produits convenant aux télécommunications rurales, fournir un cadre technique et économique favorable à la définition de politiques fédérales et stimuler la collaboration fédérale-provinciale dans le but d'améliorer les services ruraux. Le programme rural étudie des techniques actuelles comme les systèmes de satellites et les fibres optiques pour encourager la mise au point de meilleures communications rurales et travaille de concert avec un certain nombre d'universités pour les études techniques, et d'organismes publics provinciaux pour les essais sur place.

## Sécurité intérieure 14.1.3

Dans le domaine des sciences humaines, le ministère de la Justice assume de nombreuses responsabilités relatives à la protection de la vie et des biens des Canadiens et à l'amélioration de l'efficacité et de l'équité du système de justice pénale. Ces activités comprennent la préparation d'études de fond, d'études analytiques et d'évaluations de l'ensemble du système judiciaire. Le but poursuivi est de fournir aux responsables de l'élaboration des lois du pays une base solide de renseignements, de faire ressortir les domaines où des réformes s'imposent et déceler les anomalies ou les contradictions existant au sein du système.

Le ministère du Solliciteur général effectue des études analogues dans le cadre d'un programme visant à produire et publier des renseignements sur la prévention du crime et l'aide aux victimes, la politique en matière de justice pénale, la recherche policière et la recherche sur la correction. Parmi les recherches récentes, on peut citer une enquête conduite à Vancouver sur la fréquence et la répartition de certains délits et leur incidence sur les victimes, ainsi que l'évaluation d'un programme de police exécuté par le conseil de tribu Dakota-Ojibway dans six réserves du Manitoba. Un nouveau programme de publications a été lancé en 1977 et plusieurs rapports sont parus. Enfin, le ministère a établi un programme de contributions paritaires destinées à certains projets de recherche des centres universitaires de criminologie.

Bien que le ministère du Solliciteur général réponde à la plupart de ses besoins en recherches, la Gendarmerie royale du Canada poursuit certaines activités scientifiques internes. Son programme comprend des recherches sur les actes d'escroquerie de cols blancs et la fraude informatique, le contrôle des armes à feu, le mauvais traitement des enfants et la violence au foyer, les techniques de prévention du crime et les relations

entre la police et la collectivité.

A la demande de l'Association canadienne des chefs de police, la GRC et le CNRC ont entrepris une étude sur la conception et l'amélioration d'équipements policiers. Les principaux sujets traités dans cette étude concernaient les protecteurs faciaux des casques anti-émeutes, le perfectionnement des gaz lacrymogènes et de leurs méthodes